



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

LAURÉATS

DU CONCOURS D'INNOVATION **i-Nov**



VAGUE 2

19 JUILLET 2018 > 9 OCTOBRE 2018

Une initiative portée par :



Programme d'investissements d'avenir opéré par :



bpifrance





LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) est chargé, sous l'autorité du Premier ministre, du suivi du Grand plan d'investissement et de la mise en œuvre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Il assure également l'évaluation socio-économique des grands projets d'investissement public, et la coordination du plan d'investissement européen (« Plan Juncker »).

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'Etat français pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Le 3^{ème} volet du PIA s'inscrit dans le Grand plan d'investissement annoncé par le Premier ministre le 25 septembre 2018.

www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

[@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

LES 65 LAURÉATS DE LA DEUXIEME VAGUE DU CONCOURS D'INNOVATION i-Nov

Le Concours d'innovation i-Nov, dont la deuxième vague a été lancée le 19 juillet 2018 pour se clôturer le 9 octobre 2018, vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME, et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Il sélectionne, dans le cadre d'une procédure favorisant la compétition, des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française et permet de cofinancer, par des subventions et avances remboursables, des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600 000 euros et 5 millions d'euros.

Les 65 lauréats de cette deuxième promotion sont répartis dans les thématiques suivantes :

4 thématiques portées par l'ADEME et le Commissariat général au développement durable (CGDD) du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) :

- performance environnementale des bâtiments ;
- industrie, agriculture et sylviculture éco-efficientes ;
- économie circulaire ;
- expositions chroniques et risques sanitaires.

4 thématiques portées par Bpifrance et la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des finances (MEF) :

- numérique ;
- santé ;
- espace ;
- société inclusive et solidaire.

1 thématique portée par FranceAgrimer et le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (MAA) :

- alimentation intelligente.

[#Concoursinnovation](https://twitter.com/Concoursinnovation)

Les administrations et les opérateurs du Concours d'innovation i-Nov



Au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire, et sous l'autorité du ministre, le **Commissariat général au développement durable (CGDD)** participe à la conception, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques dont le ministère a la charge. C'est une structure transversale qui produit des données sur l'action du ministère et sur l'ensemble de ses attributions. Elle met en œuvre des actions dans le domaine de la recherche et de l'innovation et coordonne le Programme d'investissements d'avenir pour le ministère.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

[@CGDD](https://twitter.com/CGDD)



Au sein du ministère de l'Économie et des finances, et sous l'autorité du ministre, la **Direction générale des entreprises (DGE)** élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les Directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi (DI(R)ECCTE), pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international.

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)



Au sein du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, et sous l'autorité du ministre, la **Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)** a pour objectif stratégique de stimuler l'activité économique et l'emploi par l'amélioration

de la performance économique et environnementale des entreprises. La DGPE définit les moyens visant à améliorer la compétitivité des entreprises des filières agricoles et agroalimentaires, du cheval, de la forêt et du bois et de la bioéconomie et leur insertion environnementale et territoriale, à travers des pratiques innovantes et multiperformantes.

www.agriculture.gouv.fr/administration-centrale

[@Min_Agriculture](https://twitter.com/Min_Agriculture)



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand

public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

www.ademe.fr

[@ademe](https://twitter.com/ademe)



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans

leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Bpifrance est un établissement sous tutelle du ministère de l'Économie et des finances (MEF), ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

www.Bpifrance.fr

[@Bpifrancepresse](https://twitter.com/Bpifrancepresse) - [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance)



FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche maritime et de l'agroalimentaire. Lieu

de dialogue et de concertation pour l'ensemble des maillons des filières alimentaires, l'établissement a pour mission de favoriser l'organisation collective des acteurs économiques, de faciliter leur rayonnement à l'international et de gérer l'octroi de certaines aides nationales et européennes. L'établissement met aussi ses capacités d'expertise à disposition des pouvoirs publics et des filières pour les aider à élaborer leurs stratégies de développement. FranceAgriMer est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (MAA).

www.franceagrimer.fr

[@FranceAgriMerFR](https://twitter.com/FranceAgriMerFR)

SANTÉ

ENTREPRISE

Rheonova medical

LOCALISATION

- > ISÈRE (38)
- > PARIS (75)

RÉALISATION

- > 2019 - 2021

MONTANT DU PROJET

- > 783 690 €
- DONT AIDE PIA**
- > 352 660 €

CONTACT PRESSE

Christelle LAMOINE

04 76 82 70 07

gestion@rheonova.fr

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-Croissance-38041>

Rheonova

PROJET MucoCF

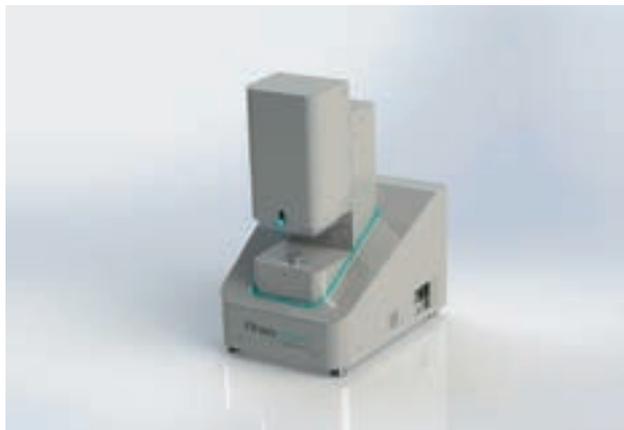
Pronostic personnalisé des exacerbations chez les patients mucoviscidosiques

> ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Rheonova ambitionne de rendre la rhéologie accessible, à travers une activité d'analyses et de conseils scientifiques, et la conception de dispositifs de mesure innovants centrés sur les besoins des utilisateurs. Acteur disruptif en rhéométrie, Rheonova conçoit des rhéomètres dédiés aux fluides biologiques, et s'adressant particulièrement aux maladies respiratoires chroniques.

> OBJECTIF DU PROJET

MucoCF vise à établir un outil de pronostic des phases d'exacerbations à l'usage des patients atteints de mucoviscidose. Ces crises constituent une détérioration importante de l'état des patients, conduisant à une perte irréversible de capacité respiratoire accompagnée d'une hospitalisation en urgence. Pronostiquer les exacerbations permettra d'adapter les traitements en anticipation et ainsi de limiter les conséquences cliniques. À partir des propriétés mécaniques d'échantillons de mucus, le dispositif Rheomuco permet déjà de détecter un état pré-exacerbé. Le projet MucoCF doit valider cliniquement la durée de la phase pré-exacerbée et l'efficacité des traitements anticipés pour réduire le recours à l'hospitalisation.



Rheomuco : premier rhéomètre marqué CE pour le médical, outil de suivi unique des maladies respiratoires chroniques